**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** Burkina FASO

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** Appui au renforcement de la Cohésion sociale dans la région du Centre-Nord  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** 00125570 - PBF/BFA/B-3 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  UNFPA **(Agence coordinatrice)**  UNHCR |
| **Date du premier transfert de fonds:**  19/01/2021  **Date de fin de projet:**  17/01/2023  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  UNFPA $ 1525000.00  UNHCR $ 975000.00  Total: $ 2500000.00  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 27%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgetisation sensible au genre:**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 831033.40  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $ 288 690,8 | |
| **Marquer de genre du projet:**  **Marquer de risque du projet:**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):** | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: BARRY Ousmane/Alimata SAWADOGO  Rapport approuvé par: Auguste KPOGNON / Abdouraouf GNON-KONDE  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

Le projet a commencé en janvier 2021 après réception de la première tranche. Les baselines de certains indicateurs sont identifiés à partir des réalisations du projet, d'une étude réalisée par UNHCR et les rapports disponibles seront également exploités. Le recrutement du coordonnateur du Projet, le chauffeur et les cinq volontaires a été finalisé en mai 2021. Trois psychologues sur les cinq prévus sont en activité. Les partenaires recrutés pour appuyer les agences récipiendaires (UNFPA et UNHCR) dans la mise en oeuvre des activités sont Plan International ; le Groupe d’Appui en Santé Communication et Développement (GASCODE) et International Rescue Committee (IRC). L'atelier de planification avec l'ensemble des acteurs a été réalisé et l'identification des 60 villages d'intervention faite de façon participative. Les consultations des autorités dans le processus de planification des activités du projet et les discussions sur les plans de travail des partenaires ont pris plus de temps que prévu ce qui explique le retard dans le démarrage effectif des activités sur le terrain (mai 2021). Des réunions mensuelles de coordination sont instituées et tenues régulièrement depuis le mois de Juillet 2021 pour faire le point des activités sur le terrain, puis échanger sur les difficultés et perspectives. La mise en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits ainsi que de la promotion des droits humains a été finalisée dans tous les villages d'intervention du projet.

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

Pour les six prochains mois il est prévu :

• un atelier de revue annuelle du projet sera organisé le 14 décembre 2021 avec l'ensemble des parties prenantes pour présenter les réalisations et renforcer la visibilité du projet ;

la commémoration de la journée internationale de la femme le 08 mars 2022 servira de cadre pour accompagner les organisations de la société civile et l'Etat dans la promotion des droits de la femme, la cohésion sociale, la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre ;

la commémoration des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes du 25 novembre au 10 décembre 2021 sera un tremplin pour accompagner les acteurs de protection dans la promotion de la cohésion sociale et dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

NA

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

Le projet a eu un impact humain réel en ce sens que le dialogue intergénérationnel qui n’existait pas dans certaines localités est devenu une réalité. A travers les espaces de dialogue intergénérationnel mis en place par le projet, notamment à travers les comités de conciliation foncière villageoise, les jeunes, les leaders coutumiers et religieux se retrouvent ensemble pour discuter de la paix et de la cohésion sociale en lien avec la gestion des ressources naturelles. Ces espaces de dialogue direct ont permis de résoudre 10 conflits de gestion de terroirs. Au sortir de ces échanges, de nombreux jeunes ont déclaré avoir beaucoup appris auprès des anciens, toute chose qui renforce la tolérance et améliore le vivre ensemble. Par ailleurs, la formation en collecte et analyse des données sur les violations de droits humains à l'endroit des autorités locales et acteurs communautaires incluant des femmes et des jeunes a permis de réduire les risques de violations de droits, de promouvoir et consolider le vivre ensemble au sein des populations. Les participants aux voyages d'études se sont engagés solennellement à la fin de leur séjour à cultiver la paix et la tolérance intercommunautaire et à s'opposer à toute forme de violence dans leurs villages respectifs. Selon le président du comité de conciliation foncière villageoise de Taonsogho (commune de Tougouri) « l’insécurité a transformé la vie du village avec l'arrivée des personnes déplacées internes. On note une forte pression sur les ressources naturelles et cette situation exacerbe les conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Grâce au renforcement de capacités dont les membres ont bénéficié, les conflits ont considérablement diminué parce que les habitants respectent les consignes édictés au cours des formations reçues ». En outre, les sensibilisations et la prise en charge des survivantes par les équipes mobiles ont permis de renforcer la résilience des femmes et des filles.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Les communautés ont développé des systèmes inclusifs de gestion des ressources naturelles et résolvent leurs conflits de manière pacifique

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Dans chaque village cible, un comité de conciliation foncière villageoise pour la prévention et la gestion des conflits a été mis en place. 31 membres dont 26 hommes et cinq femmes de cinq villages de la commune de Kaya ont été formés sur la prévention et la gestion pacifique des conflits. Ils ont été outillés sur les concepts de paix, de tolérance et de cohésion sociale. Ceux-ci ont contribué à travers des dialogues directs entre acteurs en conflit à la résolution de 10 conflits liés à la gestion des ressources naturelles dans leurs villages grâce aux connaissances acquises. Par ailleurs, deux voyages d’étude ont été organisés avec 46 personnes (12 femmes et 34 hommes, dont 03 jeunes hommes et 03 jeunes filles de 14 à 24 ans) des communes de Kaya et de Tougouri. Ces sorties ont permis aux participant (e) s d’acquérir des connaissances en matière (i) des espaces de conservation (foret, parc à karité ou autres espèces végétales), (ii) de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), (iii) de mécanismes de règlement des conflits liés à la gestion des ressources naturelles, (iv) de régénérescence naturelle assistée (RNA). Les participant (e) s qui ont fortement apprécié ces voyages d’études se sont engagés à être toujours disponibles à s'impliquer activement dans la prévention et le règlement pacifique des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et de promouvoir la culture de la paix et de la cohésion sociale dans leurs communautés. Aussi, grâce au projet, ce sont 56 promoteurs d’initiatives vertes (23 femmes et 33 hommes, dont 07 jeunes de 10 à 24 ans ) des communes de Kaya, Kongoussi, Tougouri, Barsalogho et Bourzanga qui ont été formés en élaboration de plans et en entreprenariat vert à Kaya et à Kongoussi. Selon les dires des participants, ces formations leur ont donné le goût de l'entreprenariat et la volonté de gérer rationnellement les ressources naturelles. Il est prévu de soutenir la mise en œuvre de certains de ces plans en vue de renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et de ce fait, contribuer à prévenir l'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes. En outre, cinq points focaux communautaires ont été identifiés (trois filles et deux garçons) pour mener des sensibilisations de proximité sur les valeurs du vivre ensemble. Ces points focaux vont être appuyés sur le terrain par cinq volontaires des Nations Unies recrutés dans les cinq communes respectives. Ces volontaires auront pour mission d’apporter un appui aux partenaires et assurer le suivi des activités de terrain.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Dans le cadre de ce résultat, l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes ou l’inclusion et la réactivité des jeunes ont été prises en compte. En effet, dans chaque comité de conciliation foncière villageoise de prévention et de gestion des conflits on note la présence d’au moins 2 femmes et 2 jeunes sur 6 membres en moyenne. De même, un club de jeunes filles et garçons à parité égale a été mis en place dans chaque village dans le but d'impliquer ces jeunes dans la gestion des conflits conformément à la résolution 2250 des Nations Unies. Enfin, 500 femmes et filles ont été recrutés dont 100 parmi elles seront désignées ambassadrices de la paix. Ces femmes et filles auront un rôle crucial (décliner au moins une partie des activités prévues) à jouer dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer pour la promotion de la paix conformément à la résolution 1325 des Nations Unies.

**Résultat 2 :** Les violations des droits humains et violences basées sur le genre diminuent de manière significative grâce à un système d’alerte précoce et un système communautaire de suivi et de prévention

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Au total, 223 personnes déplacées internes (PDI) et les populations hôtes dont 8 adolescent-e-s et 115 femmes ont été sensibilisées sur (i) l’existence de la spécialité et la portée de la psychologie sur la santé mentale, (ii) les mécanismes de prévention et les différents types de VBG et leurs conséquences sur la santé physique et psychique, (iii) l’importance de la cohésion sociale au sein d’une communauté, (iv) les violences physiques et psychologiques. En outre, 34 personnes dont 30 femmes et 4 hommes issus des populations hôtes et des PDI ont été prises en charge à travers des consultations individuelles ou des thérapies de groupe dans les communes de Kaya, de Tougouri et de Barsalogho. Ces différentes interventions des psychologues ont permis aux personnes assistées de comprendre davantage les VBG et aussi, de se familiariser sur les concepts de paix et de cohésion sociale. Toutes ces personnes se sont engagés à oeuvrer pour la promotion des valeurs du vivre ensemble. Les 03 équipes mobiles prévues dans le projet sont effectives et opérationnelles sur le terrain. Ces équipes ont identifié et apporté une prise en charge psycho-sociale 130 femmes et filles survivantes de VBG.

Les quatre émissions de débats radiophoniques de sensibilisation prévues sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale ont été toutes réalisées et ont touché 767 782 auditeurs dont 224 063 femmes, 255 783 hommes avec 287 936 jeunes des 05 communes du projet qui ont participés aux débats avec des contributions sur l'amélioration du vivre ensemble et partagé leurs expériences de gestion des tensions communautaires. Selon une jeune fille du nom de Nafissatou, la cohésion sociale est une thématique importante pour les jeunes en témoignent les débats oratoires entre élèves et les théâtres foras sur le thème de la paix et la cohésion sociale qu'ils initient dans leurs clubs et qui ont contribué à renforcer l'engagement de la jeunesse à mobiliser toutes les sensibilités dans l'amélioration du vivre ensemble. Les comités de protection et les relais communautaires ont été mis en place dans tous les villages et leurs capacités renforcés pour assurer le fonctionnement du système d'alerte précoce et le système de suivi et de prévention des conflits et des violations de droits. A titre d'exemple, à Konéan les comités de protection ont négocié des terres cultivables au profit des PDI afin de leur permettre de bien s'intégrer dans le village, de subvenir à leurs besoins alimentaires et contribuer à renforcer la cohésion sociale.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Dans le cadre de ce résultat, l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes ou l’inclusion et la réactivité des jeunes ont été prises en compte. En effet, les sensibilisations sur les VBG et la cohésion sociale ont touché aussi bien des femmes que des hommes en raison de 1 106 femmes, 393 hommes, 310 jeunes filles et 151 garçons. Il en est de même pour les prises en charge psychologiques avec 160 femmes et 4 hommes assistés.

**Résultat 3:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  •Tenue d’un atelier de planification à Kaya en présence des agences récipiendaires (UNFPA et UNHCR), des ONG partenaires et de la Direction régionale de l'économie de la planification. Il s’est agi de présenter le projet aux participants et de donner des orientations sur les procédures d’élaboration des plans de travail annuels (PTA);  •Organisation de 12 séances de travail internes au niveau de l’équipe de projet pour définir les grandes lignes des plans de travail ;  • Trois missions de suivi des activités effectuées à Kongoussi par le Coordonnateur du projet ont permis de constater l'effectivité du déroulement des activités par les associations partenaires locales et d'apporter des orientations sur l'implication des femmes et des jeunes  • Sortie hebdomadaire de suivi des activités par les Volontaires des Nations Unies dans chaque commune. Ces rapports servent aux activités de suivi par l'équipe projet et alimentent les rapports d'étape (semestriel, annuel) ; | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 50000.00  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur: Montant ($): |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$0

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Le projet ayant été conçu dans le contexte de COVID-19, prend en compte les dimensions pour le respect des mesures barrières lors de la mise en œuvre des activités

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Résultat 1  D’ici la fin du projet, les communautés ont développé des systèmes inclusifs de gestion des ressources naturelles et resolvent leurs conflits de manière pacifique | Indicateur 1.a  Pourcentage de bénéficiaires de projets déclarant avoir amélioré leurs relations avec d'autres groupes grâce au projet | 0 | 20 | 10 | 0 | L'enquête de perception n'a pas encore été réalisée. |
| Indicateur 1.b  Pourcentage de bénéficiaires estimant que les conflits au sein de leur communauté sont résolus de manière pacifique grâce aux mécanismes mis en place (par sexe selon les différentes communautés) | 0 | 20 | 10 | 0 | L'enquête de perception n'a pas encore été réalisée. |
| Indicateur 1.c  Nombre de conflits réglés à travers les mécanismes endogènes mis en place | 0 | 50 | 25 | 10 | Les comités de conciliation villageoise foncière mis en place par le projet ont résolu pacifiquement 10 conflits liés à la gestion des ressources naturelles. |
| **Produit 1.1**  Les communautés des zones ciblées développent de manière participative et inclusive des initiatives vertes sur base d’un accès partagé aux ressources naturelles | Indicateur 1.1.1  Nombre d’initiatives vertes développées de manière participative et inclusive par les communautés des zones ciblées sur la base d’un accès partagé aux ressources naturelles | 0 | 5 | 3 | 0 | Les initiatives sont en cours de mise en oeuvre. |
| Indicateur 1.1.2  Nombre de comités consultatifs formés en partenariat avec les autorités locales | 0 | 60 | 30 | 6 |  |
| Indicateur 1.1.3  Nombre de membres de comités consultatifs formés (par sexe et village selon les différentes communautés) naturelles | 0 | **300** | **150** | **31** | **Des sessions de formation sont prévues dans le mois de novembre pour atteindre le nombre total prévu** |
| Indicateur 1.1.4  Nombre d'initiatives vertes financées par le projet pour diminuer les pressions sur les ressources naturelles | 0 | **55** | **5** | **0** | Des sessions de formation sont prévues dans le mois de novembre pour atteindre le nombre prévu. |
| Indicateur 1.1.5  Nombre d’initiatives vertes mises en œuvre et facilitées par les communautés | 0 | 5 | 3 | 0 | Les initiatives sont en cours de mise en oeuvre. |
| Indicateur 1.1.6  Nombre bénéficiaires d’initiatives vertes mise en œuvre (par sexe et village selon les différentes communautés) | 0 | 300 | 150 | 0 | Les initiatives sont en cours de mise en oeuvre. |
| Produit 1.2  Les capacités des communautés en gestion locale des ressources naturelles sont améliorées | Indicateur 1.2.1  Pourcentage de bénéficiaires estimant que leurs capacités en gestion des ressources naturelles sont améliorées | 0 | 75% | 40% | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête de perception d'abord. |
| Indicateur 1.2.2  Nombre de points focaux identifiés (par sexe et âge selon les communautés) pour assurer la gestion des ressources naturelles | 0 | 5 | 5 | 5 | Tous les points focaux ont été identifiés. |
| Indicateur 1.2.3  Nombre d’ateliers de formation en gestion des ressources naturelles organisés pour les points focaux communautaires et les autorités locales | 0 | 5 | 5 | 0 | La formation des points focaux est prévue en novembre 2021. |
| Indicateur 1.2.4  Nombre de points focaux et d’autorités locales formés en gestion des ressources naturelles (par sexe et village selon les différentes communautés) | 0 | 100 | 50 | 0 | La session de formation est prévue en novembre 2021. |
| Indicateur 1.2.5  Nombre de sensibilisation faites dans les 5 communes sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles adoptés | 0 | 480 | 320 | 0 | Les sensibilisations vont démarrer après la formation des points focaux. |
| Indicateur 1.2.6  Nombre de personnes sensibilisées sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles adoptés (par sexe et commune) | 0 | 24000 | 8000 | 0 | Les sensibilisations vont démarrer après la formation des points focaux. |
| Produit 1.3  Les communautés sont outillées pour lutter contre la stigmatisation et les rumeurs. | Indicateur 1.3.1  Pourcentage de bénéficiaires déclarant que les actions du projet ont permis de se rapprocher et de raffermir leur vivre ensemble | 0 | 75% | 30% | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête de perception d'abord. |
|  |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.3.2  Pourcentage de communautés mettant en œuvre des initiatives communautaires de lutte contre la stigmatisation et les rumeurs mises en œuvre | 0% | 100% | 50% | 0% |  |
| Indicateur 1.3.3  Nombre de rapports de suivi et d’analyse des tendances en matière de rumeurs, discours de haine et stigmatisation | 0 | 120 | 70 | 0 | Les cellules de surveillance ont été mises en place. A partir du mois de novembre, elles vont commencer le rapportage. |
| Indicateur 1.3.4  Existence d’un répertoire des causes profondes et éléments moteurs des discours de haine et de stigmatisations identifiées | non | oui | oui | non |  |
| Indicateur 1.3.5  Pourcentage des communautés ayant bénéficié d’émissions et de séances de sensibilisation sur la lutte contre les discours de haine et la promotion les valeurs de tolérance, de non-discrimination et de cohésion sociale | 0**%** | 100% | 50% | 0% | Les séances de sensibilisations sont programmées à partir de novembre 2021. |
| Indicateur 1.3.6  Nombre de personnes touchées par les émissions et les séances de sensibilisation (par sexe, âge selon les communautés et communes) | 0 | 145695 | 75000 | 0 | Les séances de sensibilisations sont programmées à partir de novembre 2021. |
|  | Indicateur 1.3.7  Nombre d’activités culturelles promouvant le respect des droits de l’homme, la non-discrimination, la tolérance, la compréhension des autres cultures et religions et l’égalité des genres | **0** | **5** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
|  | Indicateur 1.3.8  Nbre de personnes participants aux activités culturelles promouvant le respect des droits de l’homme, la non-discrimination, la tolérance, la compréhension des autres cultures et religions et l’égalité de genre (par sexe, âge selon les communautés et communes) | **0** | **1250** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
| Produit 1.4   Les liens socioculturels et économiques entre les communautés des villages des communes ciblées sont renforcés pour une consolidation de la paix à travers la réalisation participative et inclusive de projets d’intérêt commun. | Indicateur 1.4.1  Pourcentage de membres de la communauté estimant que les liens socioculturels et économiques renforcés concourent/ont concouru à la consolidation de la paix entre les communautés des villages des communes ciblées (par sexe, âge selon les communautés et communes) | 0% | 75% | 40% | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête de perception d'abord. |
| **Indicateur 1.4.2 : % de projets d’intérêt commun conjointement mis en œuvre** | **0** | **100%** | **0%** | **0%** | **Activité prévue en 2022** |
| Indicateur 1.4.3  Nombre de femmes et jeunes filles identifiées et formées sur les compétences de vie courante, les droits humains, les valeurs universelles de paix, y compris les violences basées sur le genre et l’entreprenariat social (par communautés selon les villages/communes) | 0 | 500 | 500 | 0 | 500 femmes ont déjà été identifiées. Il reste à les former. |
|  | Indicateur 1.4.4  Nombre de réseaux de femmes et jeunes filles ambassadrices mis en place et fonctionnel | 0 | 5 | 5 | 0 | La mise en place du réseau se fera à la suite de la formation des ambassadrices. |
| Indicateur 1.4.5  Nombre de femmes et jeunes filles identifiées dans le cadre du soutien au réseau de femmes et filles ambassadrices de la paix (par communauté selon les villages/communes) | 0 | 100 | 100 | 0 |  |
| Indicateur 1.4.6  Nombre de projets d’intérêt commun (susceptibles de renforcer le ciment de la cohésion sociale et améliorer les conditions de vie des populations résidentes et déplacées) renforcés et mis en œuvre | **0** | **20** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
| Indicateur 1.4.7  Nombre de jeunes appuyés pour l’élaboration et la diffusion des messages clés sur la paix, la cohésion sociale, le dialogue intergénérationnel y compris à travers les réseaux sociaux et au cours des travaux d’intérêt commun | 0 | 100 | 100 | 0 | Les 100 jeunes ont déjà été identifiés. Leur appui est prevu dans le mois de novembre 2021. |
|  | Indicateur 1.4.8  Nombre de messages clés diffusés sur la paix, la cohésion sociale, le dialogue intergénérationnel y compris à travers les réseaux sociaux et au cours des travaux d’intérêt commun | **0** | **12** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
|  | Indicateur 1.4.9  Nombre ou pourcentage de personnes touchées par la diffusion des messages clés sur la paix, la cohésion sociale, le dialogue intergénérationnel y compris à travers les réseaux sociaux et au cours des travaux d’intérêt commun | **0** | **500** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
| **Résultat 2**    D’ici la fin du projet, les violations des droits humains et violences basées sur le genre diminuent de manière significative grâce à un système d’alerte précoce et un système communautaire de suivi et de prévention | % de membre de la communauté déclarant avoir été victime de violations des droits de l’homme et/ou violences basées sur le genre (par sexe, âge selon les communautés et communes) | X% | (X-20)% | ND | ND | la valeur de référence est disponible dans un rapport (étude sur l’évaluation des risques (safety audit) de VBG dans les régions du nord, centre nord et sahel du Burkina Faso) de UNHCR qui est en attente de validation.. |
| % des personnes qui se sentent moins à risque de violences basées sur le genre ou de violation des droits de l’homme grâce aux actions du projet (par sexe, âge selon les communautés et communes ) | X% | (X-20)% | ND | ND | la valeur de référence sera obtenue à partir de l’étude de UNHCR qui est actuellement en cours (la même étude) |
| Produit 2.1    Le système de monitoring des droits humains et d’alerte précoce sur les tensions intercommunautaires mis en place dans les 5 communes cibles permet d’identifier, de prévenir des tensions intercommunautaires, de documenter des cas de violations de droits, et de référer les cas individuels et collectifs aux prestataires de service compétents | Indicateur 2.1.1  Nombre d’alerte de tensions intercommunautaires et des cas de violations de droits identifiés, documentés et réfères aux prestataires de services compétents | 2232 | 2678 | 1339 | 0 | **Les comités de protection et les relais communautaires sont en cours de mis en place.** |
| Indicateur 2.1.2  Nombre de système de monitoring des droits humains et d’alerte précoce sur les tensions intercommunautaires mis en place | 4 | 5 | 5 | 0 | **Le système de monitoring est en cours de mise en place dans chaque commune cible.** |
|  | Indicateur 2.1.3  Pourcentage des membres de la communauté se sentant plus en sécurité suite à la mise en place du système de monitoring | 0% | 20% | **20%** | 0% | l'enquête de perception n'a pas encore été réalisée |
|  | Indicateur 2.1.4  Nombre d’autorités locales/ communautés dont les capacités en matière de collecte et d’analyse de données sur les cas de violations des droits humains ont été renforcées (par sexe selon les communes et communautés) | 0 | 150 | 150 | **148** |  |
|  | Indicateur 2.1.5  Nombre de personnes touchées par des séances de plaidoyer visant une réponse effective aux problématiques de protection | 0 | 24000 | **12000** | 0 | **Les plaidoyers n’ont pas encore été réalisés.** |
|  | Indicateur 2.1.6  Nombre de mécanismes de veille (y compris sur les VBG) et d’alerte précoce (sur les tensions intercommunautaires) mis en place. | 0 | 60 | 60 | 0 | **Le processus est en cours** |
|  | Indicateur 2.1.7  Nombre de survivantes de VBG enregistrées à travers ce mécanisme | 236 | 632 | **480** | **130** |  |
|  | Indicateur 2.1.8  Nombre de mécanismes de documentation des plaintes et de suivi des plaintes avec les communautés et les autorités locales mis en place. | 20 | 60 | 60 | 0 |  |
|  | Indicateur 2.1.9  Nombre de MoU établis avec la police, les autorités locales, les réseaux nationaux et locaux de défense des droits humains pour les investigations sur les cas référés | 0 | 8 | 0 | 0 |  |
|  | Indicateur 2.1.10  Nombre d’équipes mobiles d’identification, d’assistance et de suivi des survivant-e-s de VBG mis en place. | 2 | **4** | 3 | **3** |  |
|  | Indicateur 2.1.11  Nombre de survivantes de VBG enregistrées à travers les équipes mobiles | 0 | 758 | **379** | **130** |  |
|  | Indicateur 2.1.12  Nombre de relais communautaires mis en place (par sexe selon les villages/communes et communautés) | 0 | 150 | **150** | **32** |  |
|  | Indicateur 2.1.13  Nombre des comités de protection mis en place. | 0 | 60 | 60 | 0 |  |
|  | Indicateur 2.1.14  Nombre de membres de comités de protection (par sexe selon les villages/communes et les communautés) | 0 | 360 | 360 | 0 |  |
| Produit 2.2   Les hommes et femmes déplacés internes et résidents, y compris les jeunes, à parité égale, issus des communautés des 5 communes ciblées, mettent en œuvre des campagnes de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de la lutte contre les violences basées sur le genre dans 60 villages issus des 5 communes ciblées | Indicateur 2.2.1  Pourcentage de personnes participant à la mise en œuvre des campagnes de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de la lutte contre les VBG (par sexe, âge et communautés selon les communes/ village) | 0% | 75% | **30%** | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête |
| Indicateur 2.2.2  Pourcentage de communautés estimant que les campagnes de réalisées ont renforcé la paix et la cohésion sociale | 0% | 75% | **30%** | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête de perception d'abord. |
|  | Indicateur 2.2.3  Nombre de relais communautaires dont les capacités ont été renforcées (par sexe selon les communautés et les villages/ communes) | 0 | 150 | **150** | **32** |  |
|  | Indicateur 2.2.4  Nombre de comités de protection mis en place/ renforcés et fonctionnels | 0 | 60 | 60 | 0 | **Le processus est en cours** |
|  | Indicateur 2.2.5  Nombre de membres des comités de protection formés (par sexe selon les villages/communes) | 0 | 360 | 360 | 0 | **Le processus est en cours** |
|  | Indicateur 2.2.6  Nombre de séances de sensibilisation organisés au niveau communautaire sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale, …. | 0 | 05 | 05 | 0 |  |
|  | Indicateur 2.2.7  Pourcentage de personnes touchées par les sensibilisations (par sexe selon les villages/communes) | 0% | 75% | **75** | 0 |  |
|  | Indicateur 2.2.8  Nombre d’émissions, de débats radiophoniques organisés | 0 | 2 | **2** | **4** |  |
|  | Indicateur 2.2.9  Nombre d’actions de plaidoyer réalisées auprès des acteurs étatiques pour la protection des droits humains | 0 | 5 | **3** | 0 | Activité non encore réalisée |
|  | Indicateur 2.2.10  Nombre de messages clés (sur la cohabitation pacifique) élaborés et diffusés | 0 | 5 | **2** | **0** |  |
|  | Indicateur 2.2.11  **Nombre de coopératives soutenues financièrement** |  |  |  |  | **Activité prévue en 2022** |
|  | Indicateur 2.2.12  **Nombre de membres des comités soutenus financièrement** | **0** | **600** | **0** | **0** | **Activité prévue en 2022** |
| Produit 2.3   Les acteurs étatiques et les leaders communautaires au niveau des 5 communes ciblées en coordination avec les organisations de défense de droits humains, les femmes et filles déplacées internes et résidentes, identifient et mettent en œuvre des interventions prioritaires favorables à la protection des membres de leurs communauté | Indicateur 2.3.1  Pourcentage des interventions prioritaires (favorables à la protection des membres de leurs communauté) identifiées et mises en œuvre par acteurs étatiques et les leaders communautaires par commune | 0% | **100%** | **30%** | 0% |  |
| Indicateur 2.3.2  Pourcentage de membres de la communauté se sentant mieux protégés suite aux actions des acteurs étatiques et leaders communautaires | 0% | 75% | **30%** | 0% | Il n'y a pas eu d'enquête de perception d'abord. |
|  | Indicateur 2.3.3  Nombre d’acteurs étatiques et des leaders communautaires dont les capacités sur les droits humains et leur rôle dans la protection des déplacées internes ont été renforcées (par sexe selon les communes) | 0 | 200 | **110** | **76** |  |
|  | Indicateur 2.3.4  Nombre de plateformes communale et régionale de dialogue et de concertation entre les communautés et les autorités locales mise en place et fonctionnels | 0 | 5 | **5** | 0 |  |
|  | Indicateur 2.3.5  Nombre de services de prise en charge des personnes à besoins spécifiques et des victimes de violations de droits renforcés techniquement et en matériel | 0 | 5 | **5** | **2** |  |
| Produit 2.4  Les survivant-e-s de violences basées sur le genre dans les 5 communes ciblées bénéficient d’une prise en charge holistique. | Indicateur 2.4.1  Pourcentage de survivant-e-s de VBG bénéficiant d’une prise en charge holistique (par sexe selon les communes). | 0% | 50% | 25% | 0% |  |
| Indicateur 2.4.2  Pourcentage de survivantes satisfaites de la prise en charge (par sexe selon les communes). | 0% | 75% | 40% | 0% | Bien qu'il n'yai pas encore eu d'enquête de perception, les formulaires de satisfaction remplis par les survivantes après la prise en charge ont permis de déterminer ce premier pourcentage. |
| Indicateur 2.4.3  Nombre de mécanisme de référencement des survivants-e-s de VBG mis en place dans les 5 communes ciblées | 0 | 5 | 5 | 5 | Un mécanisme de référencement a été mis en place dans chaque commune. |
| Indicateur 2.4.4  Nombre de survivant-e-s de VBG pris en charge (par sexe selon les communes). | 0 | 200 | 100 | 0 | Les kits post viol ont été mis à la disposition des formations sanitaires des communes d'intervention dans le mois d'octobre. 3 psychologues ont été recrutés dans le mois d'octobre pour la prise en charge psychologique des survivant-e-s de VBG. |